



L'Union des producteurs agricoles rencontre
le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, et
député de la circonscription
de Cardigan à l'Île-du-Prince-Édouard,
L'honorable Lawrence MacAulay



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

L'Union des producteurs agricoles

Montréal, 12 mai 2017

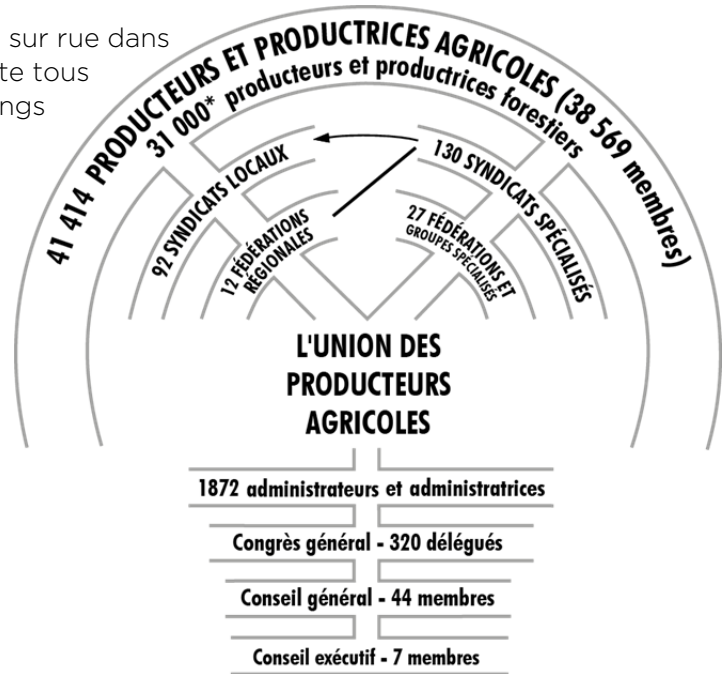
L'Union des producteurs agricoles

Mission de l'Union

L'Union des producteurs agricoles a pignon sur rue dans toutes les régions du Québec. Elle représente tous les agriculteurs et compte aussi dans ses rangs les producteurs forestiers, propriétaires de boisés privés.

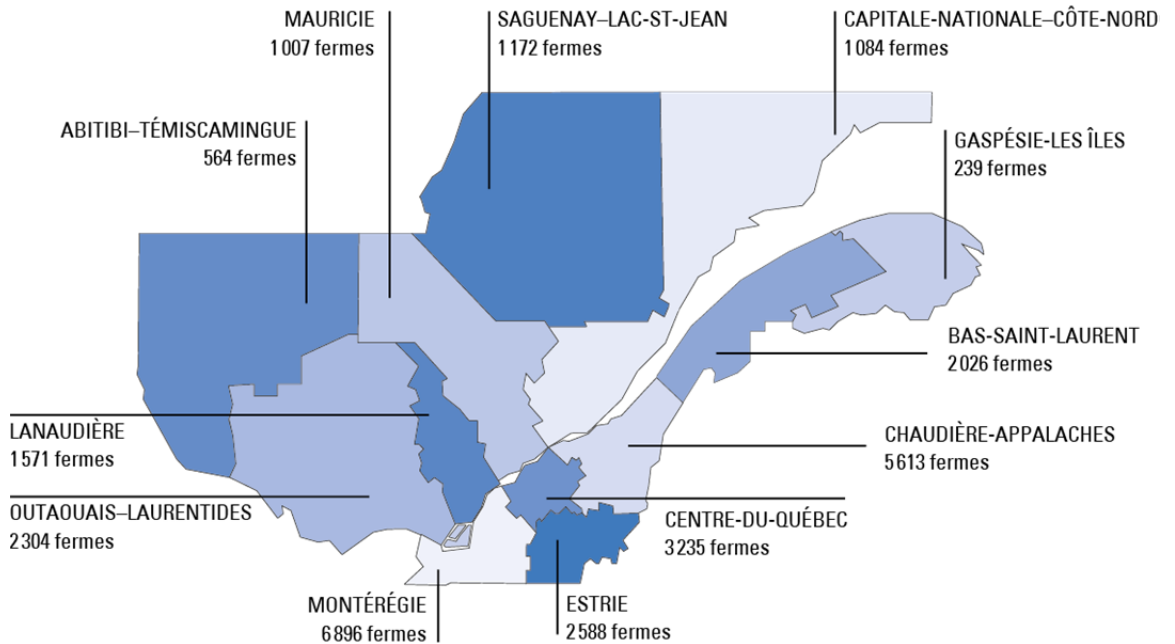
Sa mission est de promouvoir, défendre et développer les intérêts des productrices et des producteurs agricoles et forestiers du Québec sans distinction de race, de nationalité, de sexe, de langue et de croyance. Elle rassemble les producteurs sur deux bases distinctes : territoriale et sectorielle.

Y sont affiliés 92 syndicats locaux regroupés en 12 fédérations régionales, de même que 130 syndicats spécialisés, appartenant à 27 secteurs de production ou couvrant trois champs spécifiques d'intervention (relève, secteur anglophone et agricultrices).



12 RÉGIONS AGRICOLES AU QUÉBEC

TOTAL : 28 299 fermes



* Le Québec compte 134 000 propriétaires de boisés privés : 31 000 d'entre eux ont le statut de producteurs forestiers.

Table des matières

Renouvellement du CSA.....	5
Accord de libre-échange Nord-Américain	7
Accord économique et commercial global	10
Programme de travailleurs étrangers temporaires	11

Renouvellement du CSA

L'agroalimentaire est un secteur incontournable pour l'économie canadienne. Le gouvernement doit donner un signal clair aux entreprises agricoles pour qu'elles se sentent appuyées dans leur développement. À cet égard, nous identifions trois grands axes d'intervention pour le prochain cadre stratégique pour l'agriculture :

- la gestion des risques d'entreprise;
- la science et l'innovation pour faire face aux changements climatiques et répondre aux attentes environnementales et sociétales;
- une stratégie pour développer l'industrie et les marchés.

La prochaine entente-cadre multilatérale devrait avant tout répondre à deux priorités clairement identifiées par les producteurs agricoles :

- **Des outils de gestion des risques d'entreprise efficaces, prévisibles et en phase avec les besoins du secteur**
- **La participation active des représentants des organisations de producteurs dans l'élaboration et l'administration des programmes**

GESTION DES RISQUES DE L'ENTREPRISE AGRICOLE

La gestion des risques est sans conteste l'outil le plus important de la politique agricole canadienne.

Les coupes apportées au programme Agri-stabilité dans *Cultivons l'avenir 2* ont grandement fragilisé le filet de sécurité dont dispose le secteur agricole canadien. Les consultations menées à travers le pays au cours de la dernière année ont révélé un consensus fort quant à la nécessité de bonifier ces programmes essentiels, notamment au sein des organisations agricoles. Jusqu'à maintenant, peu d'échos nous sont parvenus quant aux intentions du gouvernement à ce sujet.

À l'occasion de la rencontre fédérale-provinciale-territoriale, qui se tenait le 10 mai à Ottawa, le ministre québécois de l'Agriculture, M. Laurent Lessard, a fait valoir les positions des producteurs du Québec au regard du prochain cadre stratégique. En ce qui a trait à la gestion des risques de l'entreprise, il a réitéré l'importance de l'amélioration du programme Agri-stabilité. Il a de plus donné son appui à une révision globale des programmes de gestion des risques qui serait bénéfique pour tout le secteur agricole canadien.

Pour plusieurs entreprises, le contexte actuel n'est pas propice aux investissements : la gestion de l'offre subit des assauts quotidiens, tandis que les programmes de gestion des risques ne répondent pas aux besoins.

S'il s'avérait impossible de rétablir les paramètres d'Agri-stabilité en vigueur avant 2013, il faudra poursuivre les discussions sur les outils de GRE avec l'objectif de trouver une solution répondant aux attentes en termes d'efficacité et de prévisibilité.

PARTICIPATION DES AGRICULTEURS DANS LA GESTION DES PROGRAMMES

Pour répondre adéquatement aux besoins du secteur agricole, il est nécessaire d'être bien connecté à la réalité terrain.

La présence de producteurs dans l'administration des initiatives stratégiques devrait être formellement inscrite dans la prochaine politique agricole. La démonstration la plus probante de l'efficacité de ce mode de fonctionnement est le travail réalisé par les conseils régionaux d'adaptation. Chez nous, l'accompagnement offert par le Conseil pour le développement de l'agriculture au Québec (CDAQ) dans la réalisation de projets a été un important vecteur de développement et d'innovation pour le secteur. Soulignons à cet égard le déploiement des services-conseils non liés dans toutes les régions.

En étant proche des producteurs, il est plus facile de faire des liens entre les programmes, les opportunités de soutien et les projets novateurs issus des différents secteurs de productions.

Nous sommes convaincus qu'une politique agricole réactive et axée sur l'innovation passe par une plus grande implication du milieu.

NOS DEMANDES PRIORITAIRES

— **Rétablir les paramètres d'Agri-stabilité en vigueur avant Cultivons l'avenir 2**

OU

Prolonger d'un an les discussions touchant les programmes de gestion des risques avec l'objectif d'offrir aux producteurs agricoles un réel filet de sécurité leur permettant de se projeter dans l'avenir.

— **Assurer la participation active des représentants des organisations de producteurs agricoles dans l'administration des programmes (soutien à l'investissement et à l'adaptation des entreprises, innovation, transfert technologique) ainsi que sur les comités d'évaluation des projets relatifs aux différentes initiatives stratégiques.**

— **Orienter le financement des programmes de recherche, d'adaptation, d'innovation et de transfert vers des organismes à but non lucratif en contact direct et constant avec le milieu agricole tels les conseils régionaux d'adaptation.**

Accord de libre-échange Nord-Américain

Depuis la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Nord-Américain (ALÉNA) en 1994, les échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis se sont considérablement accrus. À l'intérieur de cette entente, cependant, les partenaires ont toujours su protéger les marchés de leurs produits sensibles et accroître l'accès aux marchés pour leurs produits d'exportation.

En 2016, 53 % (30,3 G\$) des exportations agricoles et agroalimentaires du Canada et 70 % (5,5 G\$) de celles du Québec étaient destinées aux marchés américains. Pour cette même période, la part des importations agricoles et agroalimentaires du Canada et du Québec en provenance des États-Unis représentait respectivement 68 % (26,2 G\$) et 20 % (1,4 G\$)¹.

Bien que la balance commerciale agroalimentaire entre le Québec et les États-Unis soit nettement positive pour le Québec, il faut savoir que :

- Le cacao et les préparations connexes comptent pour 22 % (1,2 G\$) des exportations du Québec vers les États-Unis et la part de ces exportations est en forte hausse;
- Viennent au second rang la viande, les abats et les préparations de porc qui comptent pour 11 % (623 M\$);
- Les préparations à base de céréales sont 3^e à 9 %;
- Le sirop et le sucre d'érable occupent le 4^e rang à 8 %.



OUVERTURE DE L'ALÉNA

Depuis son arrivée au pouvoir, le président Trump parle de relancer les négociations de l'ALÉNA. À cet égard, le printemps 2017 aura été marqué par ses déclarations controversées concernant notamment les secteurs laitier et forestier. Le 18 avril, alors qu'il s'adressait à des ouvriers au Wisconsin, Donald Trump a réitéré sa promesse de revoir tous les accords commerciaux qui ne sont pas justes, incluant ceux avec le Canada. « Au Canada, des choses très injustes se sont passées contre les producteurs laitiers américains », a-t-il dit. Pourtant, plusieurs sources, dont le *United States Department of Agriculture* (USDA)², indiquent que les mauvais résultats du secteur laitier américain sont dus à la surproduction américaine et mondiale.

¹ Données sur le commerce en direct, Innovation, Sciences et Développement économique Canada, <https://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/accueil>

² USDA, Agricultural Outlook Forum, Dairy Outlook, Friday, February 24, 2017.

Les réactions n'ont pas tardé

L'ambassadeur du Canada aux États-Unis, David MacNaughton, a transmis une lettre sans équivoque, au gouverneur de l'État de New York, Andrew Cuomo, et au gouverneur du Wisconsin, Scott Walker, faisant état des déclarations erronées du président américain.

Dominique Anglade, ministre québécoise de l'Économie, de la Science et de l'Innovation a confirmé que son gouvernement serait aux côtés des agriculteurs pour défendre ce modèle qui favorise le développement économique des régions.

Le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, a pour sa part déclaré «Sur la question de l'agriculture, je l'ai dit et je le redis, si on veut mettre les questions agricoles sur la table, on va mettre toutes les questions agricoles sur la table. Les États-Unis subventionnent leur agriculture à hauteur de 25 G\$ par année et ils ont eux-mêmes un système de gestion de l'offre, tient donc, pour le sucre.»

TRUMP SÈME L'INQUIÉTUDE SUR SES TERRES

Les déclarations de Donald Trump sur l'ALÉNA créent de l'inquiétude aux États-Unis aussi.

Aluminium

Les Métallos des États-Unis et du Canada ont uni leurs forces pour demander au secrétaire d'État au Commerce, Wilbur Ross, d'exclure l'aluminium canadien de l'enquête sur le dumping, car pour eux, le problème vient de la Chine.

Bois d'œuvre

La National Association of Home Builders (NAHB) a vivement contredit l'affirmation du secrétaire d'État selon laquelle l'imposition de droits compensateurs sur le bois d'œuvre sera sans impact. Le président de l'organisme a plutôt calculé, qu'il en résulterait une perte de 500 M\$ US en salaires pour les travailleurs américains, de 350 M\$ en revenus pour le gouvernement et de l'équivalent de 8 200 emplois à temps plein!

Agriculture

Par la voix, notamment, de l'*American Farm Bureau Federation*, les agriculteurs se sont lancés à la défense de l'ALÉNA, les marchés canadien et mexicain étant respectivement leur 2^e et 3^e client derrière la Chine. Depuis 1994, les ventes de produits agricoles et agroalimentaires vers ces deux destinations ont progressé beaucoup plus vite qu'avec le reste du monde : elles ont quadruplé vers le Canada et quintuplé vers le Mexique.

Secteur porcin

Le représentant du National Pork Producers Council (NPPC) a lui aussi manifesté son opposition au retrait des États-Unis de l'ALÉNA en déclarant que revenir au système tarifaire qui prévalait avant 1994 serait dévastateur pour les producteurs américains. Le secteur pourrait perdre des dizaines de milliers d'emplois reliés aux exportations.

PRODUITS SENSIBLES ET MARCHÉS D'EXPORTATION

Le Canada devra rester très prudent dans ce dossier, car les décisions protectionnistes du président Trump pourraient faire des États-Unis un marché à la fois plus difficile à conquérir et un compétiteur plus agressif sur nos propres marchés.

Les systèmes sous gestion de l'offre (les productions de lait, de poulets, de dindons, d'œufs de consommation et d'incubation) doivent être protégés et, étant donné leur importance sur le plan économique et social, le Canada devrait demander leur retrait de tout accord de libre-échange.

En 2015, au Québec seulement, ces secteurs ont contribué pour 8,8 G\$ au PIB et assuré 114 673 emplois. Ils ont généré 2,1 G\$ en revenus de taxations. Au plan canadien, ils contribuent pour plus de 29,6 G\$ au PIB et génèrent 348 275 emplois³.

Soulignons que les États-Unis ont également des produits sensibles protégés notamment par des politiques de soutien. Le *Farm Bill* américain bénéficiait en 2014 d'un budget de 1 000 G\$ pour une période de dix ans.

Le gouvernement canadien doit également s'assurer que le renouvellement de l'entente commerciale avec les États-Unis n'engendrera pas de nouvelles entraves au commerce pour nos produits d'exportation.

NOS DEMANDES

- **De prime abord, nous ne sommes pas favorables à une renégociation de l'ALÉNA.**
- **Si nous devons en arriver là, le gouvernement du Canada doit défendre une position d'équilibre permettant :**
 - ✓ **d'exclure les systèmes sous gestion de l'offre des négociations;**
 - ✓ **de maintenir, voire d'améliorer les marchés des produits agricoles et agroalimentaires tournés vers les exportations;**
 - ✓ **s'assurer que les provinces soient partie prenante des pourparlers.**

³ ÉcoRessources, Les retombées économiques de l'industrie laitière, 2015.
Kevin Grier Market Analysis and Consulting Inc, Contribution économique des secteurs du poulet, dindon, oeufs de consommation et œufs d'incubation, 2015 - données préliminaires.

Accord économique et commercial global

En novembre 2016, le gouvernement Trudeau annonçait la mise en place de programmes d'aide totalisant 350 M\$ pour le secteur laitier canadien en prévision de l'entrée en vigueur de l'Accord économique et commercial global. De ce montant, 250 M\$ sont alloués à un programme d'investissement dans les fermes laitières.

Or, depuis cette annonce, aucun détail supplémentaire n'a été communiqué. Par exemple, nous ne connaissons pas les modalités de paiement du programme ni le processus d'allocation des quotas d'importation.

Le Parlement européen a ratifié l'accord le 15 février 2017 et le Canada est en voie de le faire. L'entente pourrait entrer en vigueur en juillet.

NOS DEMANDES

- **Que le gouvernement précise rapidement les dispositions entourant l'application de son programme d'investissement dans les fermes.**



Programme de travailleurs étrangers temporaires

En matière d'emploi en agriculture, l'Union priorise l'embauche de travailleurs locaux par l'entremise des centres d'emploi agricole (CEA) présents dans chacune de ses fédérations régionales. Cependant, malgré les efforts de recrutement, les producteurs agricoles doivent aussi faire appel à des travailleurs étrangers temporaires (TET) pour pourvoir aux postes vacants.

Pour répondre à ce besoin, notre organisation a maintenant à son service un consultant en immigration qui, en collaboration avec les CEA, accompagne les 1 000 producteurs agricoles québécois qui embauchent annuellement 10 000 travailleurs étrangers. Ces derniers comptent pour 18 % des 55 800 salariés agricoles de la province.

L'apport de ces travailleurs est essentiel au développement de notre agriculture. Aussi, les programmes d'immigration temporaire, du Canada et du Québec, doivent être le mieux adaptés possible à cette réalité.

NOS DEMANDES

TRANSFERT D'EMPLOYEURS

- **Que les permis de travail octroyés permettent aux travailleurs étrangers temporaires de changer facilement et rapidement d'employeur et ainsi profiter des différentes saisons de récolte (ex. : pommes et autres productions horticoles).**

Avant 2015, ces travailleurs arrivaient au Canada avec les permis nécessaires pour travailler chez deux employeurs spécifiques.

Ministère responsable : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)

INSPECTION DES LOGEMENTS

- **Que l'inspection des logements des travailleurs puisse se faire n'importe quand durant l'année et non seulement durant la courte période entre le 1^{er} janvier et l'arrivée des travailleurs.**

Ministère responsable : EDSC

PRODUCTIONS AGRICOLES AUTORISÉES

- **Nous demandons l'abolition de la liste de productions agricoles autorisées pour les programmes de travailleurs étrangers temporaires.**

Actuellement, des productions comme l'acériculture et les grains ne sont pas admissibles.

Ministère responsable : EDSC

ALLÈGEMENT ADMINISTRATIF

- **Que les programmes de travailleurs étrangers temporaires agricoles accordent un traitement administratif allégé (ex. : formule Nexus) pour les employeurs qui utilisent le programme depuis un certain temps.**

Ce concept était prévu dans le rapport du comité permanent de la Chambre des communes (HUMA), déposé en septembre 2016.

Ministère responsable : Emploi et Développement social Canada (EDSC)

VÉRIFICATION DE CONFORMITÉ

- **Que dans ses vérifications de conformités EDSC fasse preuve de pragmatisme et tienne compte de la dimension de l'entreprise agricole vérifiée (diminution de la paperasse).**

Cette demande fait suite à la volonté du ministère d'intensifier les vérifications de conformité des employeurs.

Ministère responsable : EDSC



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

L'Union des producteurs agricoles